# DEPARTEMENT DES VOSGES

# **VILLE DE RAON L'ETAPE**

### EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

exercice : 29

Séance du 05 FEVRIER 2018 A 19H30

\_\_\_\_

Présents à la séance : 21 L'An Deux Mil Dix Huit, le 05 FEVRIER A 19H30

Extrait affiché le : **06 février 2018** 

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

#### 1ère séance 2018

<u>Présents</u>: M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillers Municipaux.

Absente:

Mme PANO-WENTZEL Marylène

**Objet**: Renouvellement du bail de location du 4, Avenue du 21° BCP.

Absente excusée :

Mme BOULANGER Annie

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. DAUTREY Roland	à	M. SALTZMANN Michel
Mme VINCENT Marie	à	M. SALÉRIO Philippe
Mme FLICKER Gisèle	à	Mme GÉROME Line
M. TARDIEU François	à	M. le Maire
M. ROMARY Fabrice	à	Mme DUPONT Virginie

M. FOUCAL Olivier

à Mme DUPONT Virginieà Mme DEMAIZIÈRE Chantal

N° 03/2018

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur Philippe SALÉRIO, Adjoint délégué, présente au Conseil Municipal les nouvelles conditions du bail à renouveler avec le Ministère de l'Intérieur concernant les locaux de services et logements au nombre de 8 loués à la gendarmerie nationale, 4 avenue du 21 ème Bcp.

Le nouveau bail avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> octobre 2017 est reconduit pour une durée de 9 ans au montant de loyer annuel, hors charges, de 49 599 euros.

Le Conseil Municipal en délibère et, à l'unanimité de ses membres

présents et représentés,

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le nouveau bail d'un montant annuel de 49 599 € hors charges.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire